

Le comité scientifique de la restauration de Saint-Savin - 2005-2008

Dominique Peyre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10629>

DOI : 10.4000/insitu.10629

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Dominique Peyre, « Le comité scientifique de la restauration de Saint-Savin - 2005-2008 », *In Situ* [En ligne], 22 | 2013, mis en ligne le 15 novembre 2013, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10629> ; DOI : 10.4000/insitu.10629

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le comité scientifique de la restauration de Saint-Savin - 2005-2008

Dominique Peyre

Communication présentée lors des journées
d'études consacrées à l'*Actualité de la recherche en
peinture murale*, organisées par le musée des
Monuments français les 25 et 26 octobre 2011, à la
Cité de l'architecture et du patrimoine.

- 1 À Saint-Savin le comité scientifique a accompagné un long chantier de trois ans réalisé en deux tranches, la première comprenant les trois travées Ouest, la seconde les six suivantes avec une interruption de plusieurs mois entre les deux pour réaliser un constat d'état complet et une première consolidation (**fig. n°1**).

Figure 1



Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne). La voûte de la nef depuis la crypte.
Phot. Crémier, Jean-Pierre. © CRMH Poitou-Charentes.

- 2 Composé de représentants du service des Monuments historiques, d'architectes, d'historiens de l'art, de restaurateurs, d'élus (la commune est propriétaire de l'église), le comité s'est réuni douze fois. De son côté l'architecte en chef des Monuments historiques, maître d'œuvre de l'opération, a organisé trente cinq réunions de chantier.
- 3 L'impossibilité matérielle de mener cette restauration en une seule opération, la longueur du chantier, les disparités dans la conservation du décor, très lacunaire dans les premières travées, ont amené le comité à adopter des modifications dans le parti de restauration, d'une tranche à l'autre. Ainsi la restauration de la bande faîtière effectuée dans les années 1970 par Marie-France de Christen avec d'importants éléments de restitution, fut conservée dans les trois premières travées, le comité considérant qu'elle ne gênait pas mais contribuait même à structurer l'espace. Par contre elle fut en grande partie éliminée dans les travées suivantes lorsqu'on s'aperçut qu'elle recouvrait, en divers endroits, l'original. Le comité s'est alors interrogé, rétrospectivement, sur la nécessité d'un traitement plus homogène de la bande faîtière, mais l'avancement du chantier, avec le démontage de l'échafaudage des premières travées, avait tranché la question (**fig. n°2**).

Figure 2



Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne). L'articulation entre le collatéral nord et la nef : dégagement de Marie-France de Christen (1970), recouvrement en réintégrant le décor XIX^e pour retrouver une cohérence architecturale.

Phot. Crémier, Jean-Pierre. © CRMH Poitou-Charentes.

- 4 Par ailleurs dans les premières travées nous étions en présence de multiples interventions du passé avec des reprises d'enduit, de couleurs et de grains différents : il fallut donc décider une ré-harmonisation de l'ensemble.
- 5 Un point plus difficile et qui suscita une discussion nourrie fut le traitement de l'articulation entre les collatéraux avec leur décor XIX^e et la nef avec les peintures anciennes mises au jour par Marie-France de Christen. Des arguments forts opposèrent d'un côté, les historiens de l'art et les restaurateurs, de l'autre, principalement les architectes, ces derniers rappelant le caractère monumental des peintures, tributaires du cadre architectural. À cette occasion une partie du comité regretta la conservation de la restauration du XIX^e siècle avec son faux-appareil d'un aspect très sec, particulièrement présent après nettoyage, décidée par la commission supérieure des Monuments historiques en 1999, comme partie intégrante du monument. Il fallait donc articuler les deux décors. C'est le principe architectural qui prévalut car l'interruption du décor ancien sur les voûtes des collatéraux affectait l'architecture elle-même. Le décor XIX^e des voûtes des collatéraux fut donc ramené, là où il avait été supprimé par les dégagements de Marie-France de Christen, jusqu'à la limite de l'élévation de la nef. Il semblait nécessaire de tenir compte de l'architecture pour rétablir une organisation spatiale cohérente tout en étant conscient de la différence de conservation des deux décors, celui du XIX^e presque neuf, celui du XII^e très usé. Le problème demeure cependant, en particulier au regard de l'iconographie : les figures des prophètes de l'Ancien Testament

situées symboliquement dans le prolongement des colonnes pâtissent de la proximité du décor XIX^e.

- 6 Autre point très discuté par le comité, lors de la deuxième tranche : le traitement de l'importante intervention des années 1970. Celle-ci se fit dans une certaine urgence avec des moyens plus limités que ceux dont nous disposions en 2005-2008. Fallait-il la remettre en cause, l'éliminer comme le souhaitaient en particulier les restaurateurs, estimant être en mesure de la corriger pour rendre à l'original une meilleure lisibilité ? Cela touchait les bandes qui délimitaient les scènes, le traitement des fonds et, dans une certaine mesure, les figures elles-mêmes. Retrouver l'original et les reprises des XIV^e-XV^e siècles, mais en découvrant d'importantes zones de lacunes ou conserver une intervention dont la démarche avait été conduite par le souci de restructurer une composition ? Les partisans de la dérestauration incriminaient un emploi abusif du *tratteggio* et une réintégration qui confondait trois étapes différentes de la bande faîtière. Progressivement se dégagait la voie d'un compromis difficilement acceptable pour ceux qui prônaient l'élimination complète de l'intervention précédente et ne voyaient pas de justification à en conserver tel aspect et à en éliminer tel autre. En effet on procéda à l'élimination de la réintégration de la bande faîtière pour faire réapparaître les strates plus anciennes et cela permit en outre de découvrir de nouveaux détails importants. Ces éliminations partielles nous ont semblé servir l'œuvre comme il nous a semblé nécessaire, pour la même raison, de conserver les lignes de séparation des scènes, lignes qui déterminent l'espace et ont une incidence sur l'architecture elle-même (**fig. n°3**).

Figure 3



Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne). L'articulation entre le collatéral nord et la nef : dégagement de Marie-France de Christen (1970), recouvrement en réintégrant le décor XIX^e pour retrouver une cohérence architecturale.

Phot. Crémier, Jean-Pierre. © CRMH Poitou-Charentes.

- 7 Mais conserver l'intervention de Marie-France de Christen partait aussi du principe qu'elle faisait partie désormais de l'histoire du monument : cet argument qui me paraît essentiel ne fut pas accepté de tous. Ceux qui ont l'expérience de la restauration de la peinture murale savent que dans l'enthousiasme d'une découverte et la volonté de retrouver « l'état d'origine », on a détruit des strates intermédiaires qui faisaient l'histoire de l'édifice. L'authenticité d'un édifice ancien ne tient pas à un état supposé d'origine mais à toutes les étapes qui l'ont conduit jusqu'à nous : l'essence du Monument historique se trouve là. Cette perspective diachronique, insuffisamment prise en compte, est capitale. Il convient d'interroger les siècles passés et de se demander pourquoi et comment ces décors ont été conservés. À Saint-Savin, les Mauristes qui ont badigeonné une partie des peintures et laissé une autre partie visible, puis les restaurateurs du XIX^e, Mérimée qui est intervenu à plusieurs reprises, ont joué un rôle déterminant dans la transmission de ces œuvres insignes. Les restaurations du XX^e siècle ont constitué autant de nouvelles étapes.
 - 8 Prudence et humilité nous invitent donc à conserver ces séquences pour laisser à nos successeurs la possibilité de faire de nouveaux choix au regard de nouveaux moyens et d'une vision renouvelée de cet héritage.
 - 9 Une dérestauration ne doit plus être une démarche presque automatique et quand il s'agit de l'intervention qui a précédé immédiatement, un acte quasi instinctif : rien ne doit être considéré comme allant de soi, tout choix doit être conscient, explicite et donc motivé.
 - 10 Nous avons, quant à nous, adopté une démarche globale, prenant en compte l'économie générale du bâtiment avec le souci de conserver ces peintures dans leur contexte, sans oublier la marche du temps et les jalons qu'elle a apporté.
-

RÉSUMÉS

À Saint-Savin le comité scientifique s'est trouvé confronté aux problèmes de réintégration des peintures de la voûte de l'abbatiale en relation avec le cadre architectural et les interventions précédentes. La confrontation du décor réalisé au XIX^e siècle dans les collatéraux et des peintures anciennes obligea à des compromis. D'autre part l'importante intervention des années soixante-dix, consécutive aux désordres survenus dans cette partie de l'édifice, concernait la stricte conservation de l'œuvre mais aussi sa présentation avec une réintégration poussée et une restitution partielle des éléments structurants assurant une meilleure lecture des scènes comme leur réinsertion dans le cadre de l'architecture. Les décisions furent là-aussi le résultat de compromis entre la volonté d'assumer l'héritage des interventions précédentes et celle de mettre en évidence les apports de la dernière intervention.

INDEX

Mots-clés : Saint-Savin, peinture murale, restauration

AUTEUR

DOMINIQUE PEYRE

conservateur des monuments historiques, Direction régionale des Affaires culturelles d'Aquitaine
dominique.peyre@culture.gouv.fr